Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues.

De la Compagnie de Garantie du Canada; demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

De la Compagnie de Transport Union; demandant qu'il soit passé un acte les autorisant d'augmenter le fonds capital de la dite compagnie au montant de cinq cent mille piastres.

De MM. Lang, Sutherland et Cie., et autres, marchands, banquiers et manufacturiers, de la province d'Ontario; demandant la continuation de l'acte de la faillite 1869 et de ses amendements.

Du conseil municipal du township de Hullett, la province l'Ontario; demandant qu'il soit passé une loi prohibitive de la vente des boissons enivrantes comme breuvage dans la Puissance du Canada.

L'honorable M. Dickson du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ. 20 mars, 1873.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter son troisième rapport.

Vetre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté qu'il a été donné suffisant avis de chacune d'elles, savoir :- de Georges Baptiste et autres, de la cité des Trois R vières, province de Québec; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Banque de Trois-Rivières"; - de la Compagnie Canadicune d'Assurance contre les risques isolés d'incendie; demandant certains amendements à son acte d'incorporation afin de permettre à ses directeurs de déclarer un dividende et à d'autres fins ;-de Claude Melançon et autres, de la cité de Montréal ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Banque du Canadu;"-de la Compagnie du chemin de fer International du Suint-Laurent et de Mégantic; demandant l'autorisation de construire un embranchement qui se relie au chemin de fer de Boston, Concord et Montréal, ou à tout prolongement de ce chemin, ou à toute voie ferrée qui sur la frontière canadienne se raccordera avec les lignes septentrionales des Etats de New Hampshire ou du Vermont, avec pouvoir de louer le dit embranchement ou le chemin principal, si la chose est trouvée avantageuse et pour d'autres fins ;-et la pétition de Son Honneur W. P. Howland C. B., et autres de la cité de Toronto, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'Express de la Puissance du Canada."

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON, Président.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la création du département de l'intérieur,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'elle soit remise à demain.